

STRATÉGIE DE CONSTITUTION D'UN LEGS

Créer un legs durable pour vos
proches ou les causes qui vous
tiennent à coeur



Assurance et placements
Avec simplicité, rapidité et facilité^{MD}



Comment fonctionne cette stratégie?

Les placements conventionnels sont imposés chaque année et/ou créent de lourdes obligations fiscales au décès du titulaire. Plus particulièrement, le revenu gagné peut rendre les personnes âgées inadmissibles à plusieurs avantages fiscaux ou prestations du gouvernement, tels que la Sécurité de la vieillesse. Ces actifs sont aussi difficiles à transmettre aux héritiers sans une homologation ainsi que les frais d'évaluation et de transfert connexes.

Or, la constitution d'un legs utilise l'excédent de capital ou de revenu afin de souscrire une police d'assurance vie permanente. Cette stratégie tire profit de l'assurance en tant que catégorie d'actifs dotée de caractéristiques et d'avantages particuliers.

Plusieurs personnes réservent une part de leur capital permanent ou de leurs actifs qu'ils souhaitent léguer aux générations futures, des actifs qu'ils n'ont aucune intention de dépenser eux-mêmes.

Cette stratégie permet d'établir un legs immédiat dont la valeur après impôts est supérieure à celle qu'il serait possible d'obtenir d'autres placements.

Options de financement

Les dépôts peuvent être effectués sur une base mensuelle ou annuelle, pendant une période donnée ou toute la vie du titulaire.

Il est aussi possible de faire des dépôts ponctuels. Les dépôts et les résultats varient en fonction de l'âge, du sexe, de l'état de santé et de la tranche d'imposition de chaque personne.

Chaque stratégie de constitution d'un legs comporte des objectifs et des considérations quant aux liquidités taillés sur mesure. C'est pourquoi ce programme a été élaboré de manière à permettre une variété d'options de financement.

Pourquoi constituer un legs?

Pour les personnes qui s'y qualifient, la constitution d'un legs offre :

1. un patrimoine immédiat à valeur élevée;
2. une croissance à l'abri de l'impôt des dépôts supplémentaires, en fonction de la législation en vigueur;
3. une valeur libre d'impôt au décès;
4. une réduction du temps et des frais de règlement de la succession s'il y a un ou des bénéficiaires désignés;
5. une protection possible contre les créanciers pour le particulier et le(s) bénéficiaire(s).

Les placements conventionnels sont imposés chaque année et/ou entraînent de lourdes obligations fiscales au décès. La constitution d'un legs permet d'établir un legs immédiat dont la valeur après impôts est supérieure à celle qu'il serait possible d'obtenir d'autres placements.

À qui s'adresse cette stratégie?

Cette stratégie est conçue principalement pour les personnes :

- qui souhaitent accroître la valeur nette de leur patrimoine afin de laisser un legs important aux générations futures ou aux causes qui leur sont chères;
- âgées de 50 ans et plus;
- dont le revenu est supérieur à la moyenne;
- dans les tranches d'imposition supérieures;
- dont le revenu disponible est suffisant pour financer entièrement le programme tout en s'assurant un mode de vie confortable.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est
Kingston, ON K7L 3A8

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (Empire Vie) est une société fièrement canadienne en activité depuis 1923. Elle offre une gamme de produits individuels et collectifs d'assurance vie et maladie, de placements et de retraite, y compris des fonds communs de placement par l'entremise de Placements Empire Vie Inc., sa filiale en propriété exclusive.

Sa mission est d'aider les Canadiennes et les Canadiens à obtenir les produits et les services dont ils ont besoin avec simplicité, rapidité et facilité afin qu'ils accumulent un patrimoine, génèrent un revenu et atteignent la sécurité financière.

Suivez l'Empire Vie sur les réseaux sociaux avec l'identifiant @EmpireVie ou visitez le empire.ca pour obtenir plus d'information, notamment les notations courantes et les plus récents résultats financiers.

L'information présentée dans ce document est fournie à titre indicatif seulement et ne doit pas être interprétée comme constituant des conseils juridiques, fiscaux, financiers ou professionnels. L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie décline toute responsabilité quant à l'utilisation ou à la mauvaise utilisation de cette information, ainsi qu'aux omissions relatives à l'information présentée dans ce document. Veuillez demander conseil à des professionnels avant de prendre une quelconque décision.

^{MD} Marque déposée de **L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie**.

^{MC} Marque de commerce de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

VIP+



L'équipe Services VIP+ (Ventes, Impôt et Planification successorale) fournit les stratégies de planification patrimoniale et successorale qui vous importent. Elle se compose de professionnels et professionnelles en exercice dont le mandat est de vous appuyer dans vos démarches afin d'aider vos clients et vos clientes à atteindre leurs objectifs financiers.

Assurance et placements – Avec simplicité, rapidité et facilité^{MD}

empire.ca info@empire.ca 1 877 548-1881

INS-3166-FR-10/21

